

Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2015

Présents DUBOIS F, GRICOURT P, JAILLET J, MARTINEZ H, MÉGARD J, PASCOA J, PETITJEAN B, PICARD M., QOCHIH Z., ROBIN M., SAFFREY C., WOLFF JC.

Absents excusés : CHAMBARD F. (pouvoir à DUBOIS F.) CROISSANT A. (pouvoir à QOCHIH Z.), NOUVELOT C.

Mme DUBOIS Françoise a été nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h00

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 09 juillet 2015. Approbation à l'unanimité des membres présents.

Affouage

Madame la 3^{ème} adjointe indique que pour la saison d'affouage 2015/2016, des couronnes de chênes seront proposées à la vente. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le prix de celles-ci à 7,00 € le stère.

Un affichage sera fait dans les panneaux afin de permettre aux habitants de s'inscrire pour la nouvelle saison d'affouage. Inscription en mairie avant le 25 octobre 2015.

L'ONF propose la mise en exploitation des parcelles 5 et 6. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'ajournement de cette mise en exploitation car le volume de bois produit par les couronnes de chêne est suffisant pour répondre à la demande des habitants.

Madame la 3^{ème} adjointe propose le règlement d'affouage pour l'hiver 2015/2016 aux conseillers municipaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le règlement proposé. Celui-ci sera remis aux affouagistes lors de la réunion à l'ouverture de la saison

Voirie

Madame la 3^{ème} adjointe propose plusieurs devis pour le curage et nettoyage des avaloirs et des regards d'eaux pluviales. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise SARP pour un montant de 1 280,29 € TTC.

Jeunesse

Madame la 1^{ère} adjointe informe les conseillers municipaux que le coût de l'accueil périscolaire et extrascolaire (Messia) pour la commune, pour l'année scolaire 2014-2015 est de 2 562,92 €. Une somme de 8000 € avait été inscrite au budget. Cette différence est due à la difficulté d'apprécier le nombre d'inscriptions pour une première année.

Rénovation d'un logement communal et de la mairie

Une réunion spécifique sera organisée à ce sujet, pour étudier la rentabilité de ce projet communal et la rénovation du secrétariat de la mairie.

Accessibilité des ERP : 27 septembre 2015

Le groupe de travail constitué est composé de M. JAILLET Jérôme, M. MARTINEZ Hervé, M. WOLFF Jean-Claude, Mme MEGARD Jeannine, Mme DUBOIS Françoise et de Mme PETITJEAN Béatrice.

Rédaction du règlement salle des fêtes :

Le règlement de la salle des fêtes doit évoluer et il est décidé d'organiser une réunion de travail pour pouvoir l'adapter aux normes actuelles. Mme la 1^{ère} adjointe enverra un message pour fixer une date de réunion.

Communauté d'agglomération

Monsieur le Maire présente le compte rendu d'activités 2014 d'ECLA. Le document complet sera adressé aux élus par mail.

Informations diverses

- Une partie des travaux de voirie prévus au budget ont été réalisés : chemin derrière l'église, entrée du porche du parc, entrée du portail devant l'église. L'entreprise intervenante était Chagneux TP.

- Contrat rivière par ECLA

Au cours du 4^{ème} trimestre, une équipe «espaces verts» d'ECLA interviendra pour nettoyer les abords de la rivière.

- Culture :

- Concert le dimanche 08 novembre 2015,
- Journées du patrimoine des 19 et 20 septembre 2015 à l'Eglise de Chilly

- Environnement :

- Atelier cuisine intergénérationnel le 3 octobre 2015. Cet atelier proposera des repas et des tartes aux pommes aux habitants de Chilly. Cette journée permettra de financer les activités du CCAS et ainsi limitera la subvention de la mairie en direction du CCAS. Une réunion se tiendra prochainement pour organiser cette journée.

- Commission réflexion sur mobilier urbain le 16 septembre 2015 à la salle Anne de Gaignaire,
- Formation GéoJura : elle aura lieu le vendredi 04 décembre 2015 au SIDEC

- Rapport d'activité SYDOM :

Madame QOCHIH Zora fait un résumé du rapport d'activités du Sydom 2014 pour informer les conseillers municipaux.

- Bâtiment communaux : gestion des clés :

Madame la 3^{ème} adjointe informe les élus qu'elle a commencé le recensement des clefs des divers bâtiments communaux et mis en place une procédure de gestion avec l'aide de Guy LAPETITE.

- Lotissement :

Installation d'un grillage pour sécuriser le terrain à l'entrée du lotissement.

- Terrain de foot :

Peut-on prévoir de remplacer les filets du terrain de foot ?

Clôture de la séance à 23h00

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Non défini

CHILLY-LE-VIGNOBLE, le 15 septembre 2015

Le Maire


Philippe GRICOURT